Le Bois International - L'officiel du bois
Scierie, exploitation forestière - N° 27
Samedis 21 et 28 juillet 2012 - 83e année

25 JUIL. 2012
USAGx Gembloux Bibliothèque

Sommaire

Lignes express > 4
Agenda > 6
La tribune de la FNB
ONF - FNCofor - FNB : protocole d'accord du 9 mai 2012 > 7

L'événement

> Gros plan
PARIS / La filière unie pour proposer des solutions de développement > 8

> Formation
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL / Rénovation du bac pro "Forêt" : harmoniser les pratiques > 11

La pratique professionnelle

> Transport
LORRAINE / Transports Rochatte, sur la route... du futur > 13

Les affaires

> Le marché du bois
AUX VENTES DE BOIS / Vente privée de Champagnole : les résineux encore en baisse > 16

RENDEZ-VOUS MECA
Le Rendez-Vous de la méca n° 34 : Exploitation en futaie irrégulière
ESSAIS /
Forêt périurbaine / Le skidder complémentaire du cheval en sylviculture continue > 19
Réserve naturelle / Une exploitation au câble-mât pour irrégulariser et diversifier > 22
Forêt privée / Abatteuse et skidder dans une futaie irrégulière par bouquets > 26
DÉCOUVERTE / Porte-outils / Un tracteur de pente, prêt à déplacer les montagnes > 30

Le Journal des Annonces du Bois > 33
Renseignements commerciaux > 41

Franc-parler

Nouveau cap

Si la loi devant permettre la majoration du droit à construire de 30% est en passe d'être abrogée *(1)*, d'autres dispositifs en revanche résistent mieux à l'alternance politique au sommet de l'État.
C'est notamment le cas du fonds de modernisation des scieries, pour lequel le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt vient d'annoncer une rallonge de 800.000 euros. Mis en place l'an dernier et doté à l'origine d'un fonds de garantie d'1,5 million d'euros, il aurait permis grâce à l'effet levier des crédits publics de mettre à la disposition des entreprises de la première transformation un montant de 22,5 millions d'euros de prêts, dont 7,5 millions par Oséo. Devant un tel succès, on peut légitimement se féliciter de voir ce dispositif faire consensus entre l'ancien et l'actuel gouvernement, dont on peut espérer qu'il continue d'abonder ce fonds au fur et à mesure de son utilisation, jusqu'en 2014.
Il serait bon désormais que ce modèle fasse école pour d'autres outils, dans l'intérêt de la filière bois. On pense par exemple au dispositif "Cap export", conçu par l'État pour répondre aux difficultés observées sur le marché de l'assurance crédit court-terme à l'export. Interrompu en 2011, nombreux sont les professionnels à souhaiter aujourd'hui sa réactivation pour soutenir leur activité et les aider à couvrir la part des risques à l'export que les assureurs-crédit, suite au nouveau retournement de la conjoncture, ne souhaitent plus prendre en charge.

(1) Le Sénat a abrogé mardi 10 juillet, par le biais de l'adoption d'une proposition de loi, la loi du 20 mars 2012. Inscrite en procédure accélérée (une lecture par assemblée) la nouvelle proposition de loi sera examinée le 25 juillet par l'Assemblée nationale.

LBI

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com
Direction - Rédaction - Publicité : 3, rue Claude Odde - BP 50523 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - Tél. : 04.77.74.33.99 - Télécopie : 04.77.93.11.26
Abonnements : France (1 an) 107,50 € - Le numéro : 3,50 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176- 00026810401 - 68
Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.